

## COMMUNIQUE N° 23 DU 22 OCTOBRE 2020

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Comme je vous l'annonçais et considérant l'évolution péjorative de la situation épidémique en Haute-Garonne, le Préfet a décidé sur notre proposition et celle des médecins généralistes référents des territoires ci-dessous, la réouverture des Unités de Soins Dédiées à la prise en charge des patients suspects d'infection à coronavirus de premier recours et de proximité (USD COVID) sur les territoires suivants : REVEL – CASTANET - ST ORENS – BALMA – FRONTON - ST JORY – CORNEBARRIEU – COLOMIERS - LHERM/ SAINT LYS – FROUZIENS – MURET ou PORTET (en attente) LABARTHE – CARBONNE - NORD COMMINGES - MILIEU COMMINGES - SUD COMMINGES - TOULOUSE (SOS route d'Espagne – Minimes – Cartoucherie – Pradettes – Centre-ville - Jules Julien – Soupetard).

Les adresses et contacts vous seront communiqués dès que possible.

### Prise en charge des patients

En première intention, **tout patient suspect d'être infecté au coronavirus** doit contacter son **médecin généraliste** qu'il contactera par téléphone.

Le respect de ce parcours est fondamental et doit être largement rappelé, si besoin par l'intermédiaire d'une affiche à la porte du cabinet médical.

Le médecin généraliste jugera, en fonction de la symptomatologie clinique présentée ou évoquée :

- soit de le recevoir si les conditions sanitaires de son cabinet le lui permettent ou si ce dernier ne présente finalement aucun signe d'infection à coronavirus,
- soit de lui proposer une téléconsultation si le patient est suspect d'infection à coronavirus, sans signe de gravité évident initialement,
- soit de l'orienter vers l'une des unités de soins dédiées de proximité afin d'y être évalué.

**Merci de ne pas adresser les patients vers le centre 15 ou aux urgences.**

Je vous rappelle enfin qu'il est nécessaire que les cabinets médicaux des médecins généralistes et de toutes les autres spécialités puissent rester accessibles à tout patient non suspect d'infection à coronavirus.

En effet, il est impératif de ne pas remettre à plus tard certains soins ou certains actes qui garantissent l'équilibre du système de soins dans les semaines à venir.

## USD COVID – Unités de soins dédiées à la prise en charge des patients suspects d'infection à coronavirus de premier recours et de proximité

Les unités de soins dédiées COVID-19, mises en place en mars 2020, sont des **dispositifs temporaires, spécifiques et complémentaires** aux prises en charge de patients suspects d'infection à coronavirus qui pourraient exister au sein des cabinets médicaux de médecine générale.

Ils répondent à plusieurs objectifs :

1. Permettre la prise en charge en ambulatoire et en premier recours de tous les patients suspects d'infection à coronavirus adressés par leur médecin généraliste, en toute **sécurité**, et dans un **lieu dédié adapté** par un binôme infirmier/médecin qui devra :
  - a. Assurer le diagnostic positif sur des critères cliniques objectifs,
  - b. Dépister les critères de gravité éventuels,
  - c. Permettre l'orientation des patients soit : à domicile avec une prise en charge coordonnée avec les infirmières libérales et en privilégiant la téléconsultation et le télésoin, soit orienter les patients les plus graves directement vers l'hôpital (numéro dédié sans perte de temps via un transport sanitaire régulé par le SAMU),
2. Assurer la traçabilité des patients en permettant, via la fiche COVHO : <https://services.esante-occitanie.fr/espaces-utilisateurs/covho-140-250.html> ;
3. Permettre et garantir que les patients porteurs d'autres pathologies ou troubles puissent se rendre en toute sécurité infectieuse dans les cabinets de médecine générale ou d'autres spécialités afin de ne pas retarder des soins urgents ou nécessaires à leur santé, et ainsi de ne pas rompre le parcours de soins. Le maintien des autres activités médicales spécialisées sera de fait maintenu.

**Ces unités doivent respecter le parcours du patient, comme convenu avec l'URPS médecins et infirmiers.**

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité pour chaque médecin généraliste de compléter la fiche COVHO. Cette fiche complétée par le médecin traitant ou le médecin consulté dans une USD, permet la poursuite de la prise en charge à domicile par les médecins traitants et les infirmiers. Elle permet surtout de suivre les éventuels éléments d'aggravation et l'orientation vers une hospitalisation. Voici la [procédure de création de compte](#) et la [procédure de mot de passe oublié](#) et ci-après le lien vers l'espace utilisateur (documentation et FAQ) réactualisé : <https://services.esante-occitanie.fr/espaces-utilisateurs/covho-140-250.html>.

La rédaction de ces fiches nous permettra d'anticiper l'évolution de l'épidémie et notamment pour mieux confiner les patients infectés et éviter le recours à l'hospitalisation.

L'enjeu majeur de ce prochain mois résidera dans le contrôle des hospitalisations pour éviter l'engorgement des services de réanimation que nous avons connu au printemps dernier et la déprogrammation d'activités régulières non souhaitée.

## Suivi des indicateurs

Dorénavant, en accord avec l'ARS Occitanie et la Délégation Départementale de la Haute-Garonne la totalité des [documents de suivi](#) et les [courbes indicatives](#) seront à la disposition des professionnels pour qu'ils puissent prendre toute la mesure de l'évolution galopante de l'épidémie.

Il est important qu'il y ait une démarche collective d'appropriation des données actuelles car la saturation des capacités hospitalières et/ou de réanimation aura automatiquement un effet négatif sur l'activité de tous les médecins qu'ils exercent en cabinet médical ou en établissement de santé privé et public.

## Nouvelle venue : TousAntiCovid



Dans les suites de l'échec de l'application STOP COVID créée en mars dernier, une nouvelle application vient de voir le jour à 17 heures, aujourd'hui et permettra d'améliorer la réponse sanitaire « tester-tracer-isoler » et la réponse en population générale « tester-alerter-protéger ». Ce nouvel outil coconstruit avec les associations de patients France Assos notamment, pourrait permettre aux professionnels de renforcer leurs conseils et leur communication, et apporter leur soutien lors des échanges avec les patients.

La cohérence de cette application nous engage tout de même au maintien de la même vigilance en matière de respect du secret médical, d'accès et de conservation des données de santé personnelles de chaque personne. Nous serons particulièrement attentifs à cela.

Bien confraternellement.

**Professeur Stéphane OUSTRIC**  
Président

